



ANNEXE 1: INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE-ACTION 1 Valoriser et transmettre les savoirs, la culture et les patrimoines des Savanes

Transmettez l'original au GAL des Savanes, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRESENTATION DES ACTIONS ET COÛTS ADMISSIBLES POUR LA FICHE ACTION 1

	Actions	Coûts admissibles	Conditions
<input type="checkbox"/>	Valorisation, sensibilisation et communication sur les savoirs, savoir-faire, les patrimoines culturel et naturel du territoire des Savanes	<p>Coûts liés aux actions de valorisation</p> <hr/> <p>Coûts liés aux actions de sensibilisation et de communication</p> <hr/> <p>Dépenses de rémunération et frais de déplacement, d'hébergement, de restauration du personnel</p> <hr/> <p>Coûts indirects</p>	<p>Pour les projets de manifestations : montant total maximal de 50 000,00 €</p> <p>Pour les projets de réhabilitation de sites naturels et culturels: montant total maximal de 100 000€</p> <p>Les frais de déplacement des intervenants directs seront pris en charge selon les modalités définies par le comité de programmation.</p> <p>Coût indirect : taux forfaitaire de 15% des frais de personnel directs éligibles</p> <p>Les projets d'aménagement de sentiers de randonnées et de sites devront prévoir un plan d'entretien.</p> <p>Seuls les projets d'aménagements de sites prévoyant une interprétation des patrimoines sont éligibles.</p> <p>Coûts exclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les projets de fêtes communales

INFORMATIONS SPECIFIQUES A LA FICHE ACTION 1:

Programme d'action prévisionnel :					
N°	Intitulé action	Descriptif de l'action	Livrables produits (s'il y a lieu)	Lieu et date de l'action	Public cible

Pour les actions avec rémunération :

Nom de l'intervenant et/ou de la structure	Qualification

Pour les actions de création d'outils de communication :

Type d'outil de communication créé	Modalités d'animation, de diffusion, de mise à jour (exple : mise à jour site internet)

MONTANT ET TAUX D'AIDE

Pour la fiche action 1 :

Je suis un(e) :

Taux d'aide publique max :

Association de loi 1901 OU Collectivités et leur groupement, établissements publics	<input type="checkbox"/> 100%
--	-------------------------------

Remarque : pour les projets dont le financement est soumis à d'autres règles d'Etat, le taux de financement pourra être différent.

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE (VOIR NOTICE)

Pièces	Pièce jointe	Pièce déjà fournie au service instructeur	Sans objet
--------	--------------	---	------------

Pour la Fiche action 1

Pour les aménagements de sentiers de randonnées et de sites naturels : note précisant les modalités d'entretien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pour les dépenses de rémunérations : CV de l'animateur ou fiche de poste si non recruté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INDICATEURS

Indicateurs de réalisation	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Justification	Sans objet
Nombre d'actions de transmission des savoirs et des savoir-faire et des patrimoines historiques, naturelles et culturelles réalisées	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'outils de communication et de sensibilisation développés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de manifestations soutenues	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de sites valorisés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre de jeunes individus touchés par les actions de sensibilisation mises en place (6 à 18 ans)	U			<input type="checkbox"/>

Indicateurs de résultats	unité	Valeur cible prévisionnelle en fin de projet (solde dossier)	Justification	Sans objet
Nombre d'habitants bénéficiant de services ou infrastructures nouveaux ou améliorés	U			
Nombre d'emplois créés	U			<input type="checkbox"/>
Nombre d'acteurs engagés dans les démarches de transmission des savoirs, savoir-faire et des patrimoines	U			<input type="checkbox"/>

Fait à _____, le _____

Signature(s), qualité(s) et état(s) civil(s) du demandeur ou du représentant légal ou délégué (*visé en page 1*):
En cas de délégation de signature, veuillez impérativement remplir une attestation de délégation.

Cachet du demandeur

ANNEXE 2 : PRINCIPES DE SELECTION DE LA FICHE-ACTION 1

Valoriser et transmettre les savoirs, la culture et les patrimoines des Savanes

Transmettez l'original au GAL des Savanes, ainsi qu'une version électronique et conservez un exemplaire.

PRINCIPE ET CRITERE DE SELECTION DES OPERATIONS > dès que défini par le CP

Les principes et les critères de sélection s'appliquent aux dossiers ayant satisfait les conditions d'admissibilités.

Les opérations seront notées via une grille de sélection qui contiendra les critères ci-dessous.

Les opérations dont la note sera inférieure à une note minimale seront rejetées.

Critères de sélection pour la fiche action 1:

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Justifier ou commentaire	Conditions de notation		Poids
Actions favorisant la transmission du patrimoine naturel et culturel	Non définis				
Actions associant plusieurs acteurs					
Démarches écoresponsables, durables					

Critères de sélection pour la fiche action 1 (suite):

Principe de sélection de l'opération	Critères de sélection	Justifier ou commentaire	Conditions de notation	Poids
Démarches ciblant un public jeune (de 6 à 18 ans)	Non définis			
Caractère innovant, interactif des outils de communication et de promotion				
Actions présentant une grande qualité pédagogique au regard des méthodes proposées, des supports et des publics cibles concernés				
Le projet s'inscrit dans un programme d'action global				

